


Numéro	DL240603-MC01	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Fonction publique – Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T.	
Objet	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 19 juin 2024 à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-quatre le dix-neuf juin à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, MASSÉ-GRIESS Dominique, HERBEAULT Cédric, RINKEL Marie, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, Conseillers

Etaient absents :

- Monsieur KOUJIL Ahmed ayant donné procuration à Monsieur HAAS Philippe
- Monsieur KIRCHER Jean-Louis ayant donné procuration à Monsieur SAIDANI Lamjad
- Madame CLAUS Stéphanie ayant donné procuration à Madame DREYFUS Elisabeth
- Madame DIDELOT Sandra ayant donné procuration à Madame FRUH Marie-Josée
- Madame DABYSING Davina ayant donné procuration à Madame GALLER Lisa
- Monsieur FROEHLI Claude ayant donné procuration à Madame CASTELLON Martine
- Monsieur BACHMANN Emmanuel ayant donné procuration à Madame LELEU Bénédicte
- Madame MAGDELAINE Séverine ayant donné procuration à Madame LONGECHAL Béatrice
- Monsieur KOUJIL Soufiane ayant donné procuration à Madame RINKEL Marie
- Monsieur BEAUJEU Rémy

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME
Directeur Général des Services

Nombre de conseillers présents :	25
Nombre de conseillers votants :	34
Date de convocation et affichage :	13 juin 2024
Date de publication délibération :	2 juillet 2024
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	2 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20240619-DL240603-MC01-DE Date de réception préfecture : 02/07/2024

Numéro	DL240603 – MC01	1/3
Matière	Fonction publique - Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T.	

V. PERSONNEL

2. CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Le Code Général de la Fonction Publique distingue deux catégories d'emplois :

- les emplois permanents des collectivités locales qui sont occupés par principe par des fonctionnaires. Ces emplois correspondent à l'activité normale et habituelle liée à la mission de service public dont a la charge la collectivité territoriale.
- les emplois non permanents qui sont créés afin de répondre à un besoin provisoire. Pour ce faire, le Code Général de la Fonction Publique, dans son article L332-23.1, prévoit la possibilité de recruter un agent contractuel de droit public sur le fondement d'un contrat pris pour un accroissement temporaire d'activité.

Dans un contexte de structuration des directions ressources et notamment de la fonction juridique, le Pôle des affaires juridiques a besoin d'un renfort temporaire afin d'assurer les missions suivantes :

- Audit de la production normative de la commune sur le plan réglementaire (Décisions, arrêtés de police, arrêtés de délégation, règlements des services publics etc.), et notamment recensement et cartographie de la production juridique à l'échelle de la collectivité, évaluation de la régularité juridique des actes et production de documents types selon les besoins de sécurisation constatés ;
- Audit de la politique contractuelle de la ville, et notamment recensement et cartographie de la production contractuelle à l'échelle de la collectivité, évaluation de la régularité juridique des contrats et conventions, production de documents types, de procédures et d'éléments pédagogiques à destination des services ;
- Audit et structuration des actes de droit souple (notes, chartes, courrier, etc.), et notamment recensement des points émetteurs d'actes de droit souple, évaluation de leur portée et de leur régularité, rédaction de formules ou de modèles visant à sécuriser ces actes ;
- Accompagner la collectivité dans la transposition du décret n° 2024-134 du 21 février 2024 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées et à l'interdiction d'acquisition par l'Etat de produits en plastique à usage unique, et notamment évaluation du respect de ses obligations par la commune, collaboration avec les services afin de déterminer les marges de progression, réviser les nomenclatures d'achats, le guide interne de la commande publique en cohérence avec les nouvelles dispositions, production d'outils permettant une évaluation annuelle.

Numéro	DL240603 – MC01	2/3
Matière	Fonction publique - Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T.	

Pour faire face à ce besoin provisoire, il est donc proposé de créer un emploi temporaire d'attaché territorial à temps complet, à compter du 1er septembre 2024, pour une durée de 12 mois.

Le poste sera ouvert à candidature et le recrutement se fera conformément aux procédures en vigueur.

L'agent contractuel sera rémunéré par référence à la grille indiciaire du grade d'attaché. La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Les candidats devront justifier d'un master 2 en droit public, ou équivalent.

VU le Code Général de Fonction Publique, et notamment les articles L313-1 et L332-23,

VU le décret 2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

VU le tableau des effectifs,

CONSIDERANT la nécessité de créer un emploi non permanent d'attaché territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité afin d'assurer diverses missions,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'approuver la création d'un emploi non permanent d'attaché territorial, à temps plein, pour une durée de douze mois, à compter du 1^{er} septembre 2024 ;**
- **de modifier le tableau des effectifs en conséquence ;**
- **d'imputer les dépenses correspondantes au chapitre 012 du budget sur lequel les crédits nécessaires sont disponibles.**

Numéro	DL240603 – MC01	3/3
Matière	Fonction publique - Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T.	

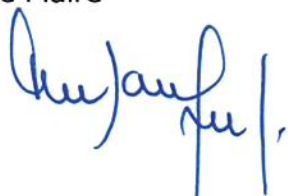
**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

Pour : 28

Abstentions : 6 FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte,
BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, LONGECHAL
Béatrice

Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME